

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 05/02/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

**Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND, Patricia PICARD représentante
Chloé DELEUZE-DALZON, Cécile DUCHAMP, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL**

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (**donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF**), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD, Carine VIDAL

N° 14

**REALISATION D'UNE ETUDE SUR LE POTENTIEL DE REDUCTION DE LA
CONSOMMATION D'EAU SUR LE SITE DE CHAUVET 2**

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250212-02025_14-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250212-02025_14-DE

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des collectivités territoriales
Vu le rapport de la Présidente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le lancement d'une étude sur le potentiel de réduction de la consommation d'eau sur le site de Chauvet 2.

AUTORISE la Présidente à déposer un dossier de candidature en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « gestion des ressources en eau dans le tourisme » lancé par Atout France et à solliciter une subvention à hauteur de 18 000 € conformément au plan de financement ci-dessous :

Actions et dépenses associées	Coûts d'opération			Plan de financement	
	Total	Dont numéraire	Dont valorisation	Subvention Atout France	autre
Achat prestation	22 500 €	22 500 €	0 €	18 000 €	
SMERGC			0 €		4 500 €
Apport en valorisation (Chauvet 2, EPTB)	3 300 €	0 €	3 300 €		3 300 €
Total	25 800 €	22 500 €	3 300 €	18 000 €	7 800 €

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com